

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M2OP011
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Guyane Conseil Régional 2014-2020
Version	2021.2
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	31 mai 2022

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	6
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	6
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	9
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	9
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	16
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	16
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	19
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a.....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11 / 13i.....	26
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a.....	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c.....	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c.....	38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e.....	40
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6a.....	43
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6b.....	46
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d.....	49
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6e.....	51
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9a.....	53
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 10a.....	56
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8v.....	59
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	61
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 8v.....	62

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7.....	64
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 9iv.....	65
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	67
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 9iv.....	68
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7.....	70
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii.....	71
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	73
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 10iii.....	74
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7.....	76
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12a.....	77
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12b.....	79
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12c.....	81
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10.....	84
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10.....	85
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10 / OS19.....	86
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12.....	87
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9.....	88
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS18.....	90
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises.....	91
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	92
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	94
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme.....	94
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013].....	95
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	96
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU).....	98
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	99
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	101
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	105

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	106
Prêt Rebond Guyane.....	106
<i>Prêt Rebond Guyane</i>	109
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	112
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	114
10.1. Grands projets	114
10.2. Plans d'action communs	117
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	120
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	120
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	121
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	121
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	121
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme	121
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	122
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	122
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	124
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	125
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	126
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	126
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	126
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	126
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	126
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	127
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	127
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	128
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	129
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	130

Documents.....131

Résultats de la dernière validation132

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

La maquette du PO FEDER-FSE Guyane est composée de 12 axes – dont 3 dédiés à l'assistance technique – pour un financement total de 728 741 061 d'euros, dont 492 372 609 euros de FEDER-FSE.

Au 31 décembre 2021, la programmation s'élève à 359 363 269,31 € de FEDER-FSE, soit 73% de la maquette, pour 425 dossiers.

Le coût moyen d'un dossier est donc de 1 744 446 € (dont 845 561 € de FEDER-FSE).

Sur les 422 dossiers programmés hors Assistance Technique, 281 relèvent du secteur privé (dont 65 se déploient dans un champ concurrentiel) et 142 sont des projets publics.

Le taux d'engagement (ou de conventionnement), par rapport au montant programmé, est de 61,22% - alors qu'il était de 76% en 2020. Cette apparente diminution s'explique principalement par la hausse significative de l'enveloppe FEDER-FSE attribuée au Programme, dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire (cf. infra).

De plus, 130 681 902,61 € de FEDER-FSE ont été payés aux bénéficiaires depuis le début de la programmation soit 36% de la maquette (contre 27% en 2020).

Le montant payé sur l'année 2021 s'élève à 38 866 736,22 € ; soit une baisse d'environ 24% par rapport l'année précédente, en raison de l'augmentation du budget FEDER-FSE ainsi que de la priorité donnée à l'instruction et la programmation des dossiers en attente.

A titre d'exemple, le nombre de dossiers en attente d'instruction sur l'OS3_Compétitivité a été réduit de moitié courant 2021, alors que certains d'entre eux avaient été déposés depuis 2017. Cette amélioration significative fait suite à une campagne de relance des porteurs de projets, avec émissions de dates butoirs (et annulation des réserves d'enveloppes en cas d'absence de retours).

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), autorité de gestion, a toutefois respecté le profil de consommation de ses crédits puisqu'elle a une nouvelle fois dépassé, à la fin de l'exercice 2021, le seuil de dégagement d'office imposé. Les réunions mensuelles de priorisation des dossiers (à mettre en paiement), instaurées courant 2020, se montrent donc particulièrement efficaces.

Pour l'année 2021, les axes 1 et 8 ont été les plus performants.

Sur l'Axe 1, 21 opérations supplémentaires ont été programmées, sur l'OS3 (Economie) principalement, tandis que 36 opérations ont reçu au moins un paiement.

Cela se traduit par 76 entreprises supplémentaires bénéficiant d'un soutien (ou un total de 227 entreprises soutenues depuis 2014), dont 8 ont bénéficié d'une subvention FEDER – sur 59, depuis 2014.

Sur l'Axe 8, 47 dossiers supplémentaires ont été programmés (dont 45 relèvent de l'OS16_aide au fret) parmi lesquels 12 projets ont reçu au moins un paiement.

Ce dynamisme est le résultat des efforts déployés en matière de rattrapage et de priorisation : ces deux axes subissaient, en effet, un retard conséquent en matière d'instruction.

Les axes suivants, dont les taux de paiement et de certification ne sont pas optimaux, font déjà l'objet de mesures correctives afin d'éliminer les risques de sous-performance à l'approche de la fin de programmation :

- L'axe 2, dont l'OS4_Haut débit subit les retards de mise en œuvre des projets d'infrastructures numériques portés par la SPLANG, elle-même considérablement limitée par la crise sanitaire. Son opération « Connexion numérique des sites isolés » (19M€ de FEDER) a été programmée en début d'année 2022, ce qui permettra de consommer l'ensemble de l'enveloppe restante.
- L'axe 3, dont l'OS7_TCSP est impacté par les aléas propres aux grands projets d'infrastructures. Sélectionné et approuvé courant 2021, son taux de réalisation physique atteignait déjà environ 30% au 31 décembre. La convention est en cours de signature par le bénéficiaire.
Un groupe de travail est construit pour encadrer et améliorer le suivi vers la programmation suivante, pour la seconde phase du grand projet.
- L'axe 7, dont l'OS14_Formation souffre toujours du manque d'expertise des bénéficiaires en matière de gestion de projets européens, ce qui limite considérablement le nombre et la qualité des demandes de subvention et de paiement.
A la suite, notamment, d'un audit de la Commission Européenne sur le traitement et la fiabilisation des données participants, l'AG et ses partenaires ont toutefois optimisé les procédures en prévision de la clôture 2014-2020 et du lancement 2021-2027.

Les autres axes prioritaires du programme bénéficient de suffisamment de projets en cours d'instruction pour garantir l'atteinte des objectifs de performance d'ici 2023.

C'est spécifiquement le cas de l'axe 11, dit "REACT EU", pour lequel les enveloppes ont été calculées en fonction des projets dont la mise en œuvre est incontournable, du fait de leur intérêt stratégique pour le territoire.

Modification du PO

Le PO FEDER-FSE a été modifié au cours de l'année 2021 en vue :

- De l'adaptation du PO au règlement dit REACT EU, relatif aux ressources supplémentaires pour favoriser la réparation des dommages suite à la crise COVID-19 avec l'inclusion et/ou la modification des indicateurs pertinents
- De la création d'un axe prioritaire dédié aux réponses à la crise sanitaire et à l'amélioration de la résilience (sanitaire, écologique, numérique et économique) du territoire, et
- Du transfert de crédits entre axes et/ou objectifs spécifiques, en fonction de leur niveau de performance.

Cette nouvelle version du programme répond désormais plus exactement aux réalités et besoins territoriaux, dans la mesure où elle contribue directement et précisément à limiter le ralentissement de l'activité économique, à soutenir l'emploi et à accompagner les personnes et secteurs en situation de précarité.

Le PO FEDER-FSE Guyane encadre maintenant l'accord régional de relance, en vigueur de 2021 à 2023, afin d'accélérer la transition énergétique, d'augmenter la compétitivité territoriale ainsi que de renforcer la cohésion sociale et territoriale.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	<p>155 dossiers sont programmés (dont 23 dossiers pour l'année 2021), parmi lesquels 132 ont reçu au moins un paiement depuis 2014 (36 payés en 2021), pour 30 823 821 €, ou un taux de paiement de 28% contre 17% en décembre 2020. L'axe 1 bénéficie des procédures mises en place en 2020 (réunions portefeuille et de priorisation, relances et accompagnements systématiques des porteurs de projets) pour éliminer durablement les retards d'instruction – pour programmation ou pour paiement.</p> <p>L'OS1, avec 30 dossiers programmés pour 25 576 487,49 € (12 365 378,83 € de FEDER), a trois dossiers supplémentaires programmés en 2021 (385 887,71 € de FEDER) et atteint désormais un taux de paiement de 22%. Il a bénéficié du transfert d'une enveloppe d'un million d'euros, en provenance de l'OS2, dans le cadre de REACT EU et pour le financement de projets de recherche appliquée en réponse à la crise.</p> <p>29 dossiers sont programmés sur l'OS 2 (dont 5 datent de 2021, issus majoritairement de l'AAP Flash COVID) pour 9 109 931,35 € de FEDER, et un taux de paiement à 23%</p> <p>L'OS3 se montre le plus dynamique, avec un total de 97 projets en cours de réalisation (165 287 191,48 € de coût total et 55 136 165,72 € de FEDER), et des paiements à hauteur de 25 000 910 €. Courant 2021, 15 d'entre eux ont été programmés, pour un total de 16 558 996,88 € (9 677 751,70 € de FEDER), et 2 680 751,78 € ont été versés aux bénéficiaires.</p> <p>Pour rappel, un projet « Prêt Rebond », porté par BPI France, a été déployé en réponse au COVID-19 : 126 prêts à taux zéro ont été accordés à des entreprises guyanaises, et contribuent au renforcement de leurs capacités financières à hauteur de 1,97 millions d'euros de FEDER (sur un coût total de 5,3 millions).</p>
10	METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE	<p>Au 31 décembre 2021, l'OS19_Assistance Technique FSE subventionne 3 projets, à hauteur de 1 854 040 € (FSE) – dont un programmé en 2021. Ce dernier marque le passage à l'AT forfaitaire (en juillet 2021) et la consommation de l'ensemble de l'enveloppe disponible restante.</p> <p>Pour rappel, en vertu du règlement délégué 2019/1867 de la CE, l'AG peut recourir</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		à l'option de financement à taux forfaitaire au titre de l'assistance technique. Depuis 2021, les dépenses correspondantes sont déclarées à hauteur de 3,5% des dépenses liées aux opérations émergeant sur les autres axes prioritaires du programme. Le taux de paiement atteint près de 55% sur cet axe, avec 406 180,85 € versés en 2021.
11	REACT EU	Au 31 décembre 2021, l'axe REACT EU n'a que quelques mois : seuls deux projets sont programmés à hauteur de 41 255 578,30 € (dont 28 millions d'euros de FEDER), sur les OS20 et 22. Cet axe a effectivement été créé à la suite de la modification du PO (v7, validée le 24 juin 2021), en application du règlement (UE) 2021/435. Il a été construit sur la base d'un portefeuille de projets dont la mise en œuvre a un intérêt stratégique pour le territoire, dans un contexte de crise sanitaire et économique. Aussi, l'AG et ses partenaires n'ont aucune crainte quant à l'atteinte des objectifs de performance. A ce jour (2022), 2 projets supplémentaires sont déjà programmés – pour 2,5 millions d'euros de FEDER, sur l'OS21_Numérique – et 10 autres projets sont en cours d'instruction, sur les différents OS de l'axe. Environ 10 millions d'euros de dépenses sont également en cours de traitement.
12	METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - REACT EU	1 projet d'Assistance Technique spécifique à la mise en œuvre de REACT EU a été programmé en décembre 2021 – pour 4 576 822 € (dont 3 890 298 € de FEDER). Pour rappel, l'AG a opté pour le système d'AT forfaitaire (avec un taux d'intervention à 85%), en vertu du règlement délégué 2019/1867 de la CE. Cet axe a également été créé dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire et à l'appréhension de ses conséquences sur le territoire, dans le but de soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement des OS20, 21, 22 et 23 (axe 11_REACT EU). En effet, les enveloppes d'Assistance Technique sont destinées au subventionnement d'actions nécessaires à la bonne gestion des fonds, dès lors qu'elles correspondent aux missions énumérées dans le RPDC (communication, animation, renforcement de capacités, mise en œuvre stratégique et opérationnelle).
2	DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES	Au 31/12/2021, 10 projets sont programmés dont 2 au titre de l'OS4_Infrastructures numériques et 8 dossiers au titre de l'OS5_Usages numériques, pour un montant total de 22 460 377,20 € (dont 14 093 152,55 € de FEDER). Le taux de programmation atteint 41%, contre 36% en 2020. Ce bond est uniquement dû au dynamisme de

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>l'OS5, qui a vu 4 dossiers supplémentaires en programmation (pour 1,7 millions d'euros de FEDER et près de 2 millions en coût total).</p> <p>Le taux de paiement est de 18%, contre 10,5% en décembre 2020, du fait d'un paiement de 2,5 millions d'euros sur l'OS4.</p> <p>Cet OS souffre malgré tout d'un retard chronique, dû principalement à la nature des projets qu'il soutient : la connexion numérique des sites isolés implique effectivement de lourds travaux ainsi que des procédures longues liées, entre autres, aux exigences de commande publique. Ce type de projets est également limité par les capacités financières des collectivités responsables de leur mise en œuvre.</p> <p>L'un des projets répondant cet objectif a été programmé courant 2022, pour un montant FEDER de 19 millions d'euros soit la totalité de l'enveloppe restante sur l'OS4. Cette avancée, qui ne sera véritablement mesurable qu'en 2023, est le résultat de la décision de l'AG d'augmenter le taux d'intervention de l'axe, à 85% au lieu de 46%, afin de soutenir et d'accélérer les efforts infrastructurels en matière de connectivité numérique.</p> <p>Cet axe permet de répondre aux objectifs du SDTAN à l'horizon 2022 : l'atteinte de cibles 2023 n'est pas nécessairement remise en cause parce que l'aménagement numérique relève des missions obligatoires des collectivités et fait partie des enjeux de développement du territoire.</p>
3	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE	<p>Avec 15 projets programmés depuis 2014 pour 28,8 millions d'euros de FEDER (et 80,1 millions d'euros en coût total), cet axe fait désormais potentiellement partie des plus performants du programme. Cela est dû à la programmation sur l'OS7, fin 2021, du grand projet de Bus à Haut Niveau de Service (transport en commun en site propre), qui bénéficie d'une subvention FEDER de 26 millions d'euros.</p> <p>De plus, 3 projets supplémentaires – issus de l'AMI Efficacité énergétique datant de 2020 – pour un total de 484 611 euros (dont 201 873 euros de FEDER).</p> <p>Cette performance est toutefois limitée par un taux de paiement encore relativement faible (4%). La nature du grand projet de BHNS, qui implique des travaux d'infrastructures importants ainsi que des procédures administratives longues, promet un bond significatif dans les paiements en toute fin de programmation.</p> <p>Les projets programmés au titre de l'OS6_Efficacité énergétique bénéficient, quant à eux, de la stratégie interne déployée depuis 2020 (par le biais de réunions portefeuille</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>et de priorisation) afin d'accélérer les remontées et le traitement des dépenses qui leur sont liées. Au 31 décembre 2021, le taux de certification dépasse d'ailleurs 30%, ce qui annonce un rattrapage important pour 2022.</p> <p>Il est à noter que la majorité des projets programmés sur cet OS ne l'ont été qu'entre fin 2020 et début 2022. Les données vérifiées et validées, qui doivent contribuer à l'atteinte de la cible de l'indicateur OS6-3_économie annuelle d'énergie (MWh/an), ne sont donc pas encore disponibles.</p>
4	PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES	<p>Au 31 décembre 2021, l'axe 4 reste parmi les plus performants du PO – aussi bien en termes de programmation (130,5 millions d'euros en CT et 59 millions en FEDER) qu'en termes de paiements, avec 26,1 millions d'euros versés aux bénéficiaires (dont 11,5 millions d'euros payés en 2021).</p> <p>Sur cet axe, seul l'OS11_FRAFU n'a pas fait l'objet de nouvelle programmation en 2021, dans la mesure où l'enveloppe est consommée à 99,78% avec un taux de paiement approchant les 50%.</p> <p>L'OS8_Déchets et l'OS9_Eau/Assainissement se caractérisent par un taux de programmation (96%) et de paiement (30% et 47%, respectivement) satisfaisant. Entre 2020 et 2021, ces trois OS ont, de plus, vu leurs montants payés aux bénéficiaires augmenter de manière significative : +40% pour l'OS11, +185% pour l'OS9 et 195% pour l'OS8.</p> <p>Avec 16 dossiers programmés (dont 2 en 2021) pour 7,1 millions d'euros (dont 4 millions de FEDER) et 1,6 millions d'euros versés aux bénéficiaires (837 176,27 payés en 2021), l'OS10_Biodiversité se caractérise par une performance moyenne. Cela s'explique par la nature des projets programmés : il s'agit d'opérations pluriannuelles de recherche, pour lesquelles il est nécessaire de mobiliser une expertise précise. Elles génèrent, de plus, des dépenses difficiles à contrôler, en ce qui concerne le personnel partiellement dédié aux actions subventionnées notamment.</p> <p>Les efforts en matière de priorisation et d'information des porteurs de projets continuent en prévision de la clôture de la programmation.</p>
5	AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE	L'axe 5 a un taux de programmation de 99,92% et un taux de paiement d'environ 16%. Ce décalage est aussi important parce que les projets programmés (5) impliquent des travaux d'infrastructures médico-sociales, portés par des collectivités

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>ou associations reconnues d'utilité publique, et encadrés par le code de la commande publique.</p> <p>Le traitement des demandes de paiement s'en voit donc considérablement ralenti, dans la mesure où le seul instructeur en charge de l'OS doit contrôler l'ensemble des marchés passés dans le cadre des opérations déployées, en lien avec des bénéficiaires dont le niveau d'expertise peut varier.</p> <p>Pour cet axe également, les procédures de priorisation et d'accompagnement individualisé sont déployées afin d'optimiser le traitement des demandes de paiement et de préparer la clôture de la programmation.</p> <p>Son faible taux de paiement s'explique par la nature des opérations soutenues (construction d'infrastructures médico-sociales), qui contribuent d'ores et déjà à atteindre la cible 2023 de l'indicateur de réalisation – CO35_capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien – à 65%.</p>
6	CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION	<p>La performance de l'axe 6 est satisfaisante, avec un taux de programmation de 97,5% et un taux de paiement de 43,4%. Les 15 projets programmés, pour 71,6 millions d'euros (dont 31,6 millions de FEDER), ont engendré 13 332 877,66 euros de paiements.</p> <p>A l'instar de l'axe 5, les projets soutenus mettent en œuvre des travaux d'infrastructures éducatives, encadrés par le code de la commande publique. La complexité de ces marchés publics à contrôler freine significativement le traitement des demandes de paiement, malgré les efforts déployés en matière d'accompagnement des porteurs de projets. Il n'en reste pas moins que, au 31 décembre 2021, 25 792 772 euros de dépenses étaient d'ailleurs en cours de traitement ; ce qui annonce un bond significatif du taux de paiement en 2022.</p>
7	FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE	<p>Avec environ 106% de programmation, l'axe 7 subventionne 12 projets dont 5 ont été programmés dans le cadre de la réponse au COVID-19 (sur les OS14b et 14c). 15,9 millions d'euros ont été versés; soit un taux de paiement de près de 37%. Bien qu'aucun projet n'ait été programmé et que deux projets aient reçu un paiement courant 2021 (pour 1,3 millions d'euros, dont une avance), la performance de cet axe n'est pas remise en cause, sachant que 17,25 millions d'euros ont été attribués en 2020, en réponse au COVID-19.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>L'OS14_Formation se caractérise par un taux de programmation de 125% et un taux de paiement de près de 50%. En 2021, 1,2 millions d'euros ont été versés dans le cadre du SIEG des Savanes (programmé en 2018). Il est à noter que cet OS génère peu de demandes de paiements, en raison du manque d'expertise des bénéficiaires en matière de gestion et de mise en œuvre de projets européens. Le service instructeur est à l'initiative de réunions de sensibilisation et d'information destinées aux bénéficiaires pour optimiser les remontées de dépenses et éviter d'autres ordres de reversement ou déprogrammations. Cela se traduit par la mise en place d'une procédure formalisée de fiabilisation des données participants, à la suite d'un audit commandité par la CE notamment.</p> <p>Les OS14b et 14c, avec deux et trois projets programmés respectivement en 2020 (pour 13,1 millions de FSE), ont un taux de paiement d'environ 58%, bien que 86 milles euros aient été versés en 2021 (avance sur l'OS14c). L'implémentation des opérations n'en est pas remise en cause pour autant. Sur l'OS14c, l'AG reste dans l'attente d'une première demande de paiement, de la part de la CTG, dans le cadre du renforcement du télétravail.</p>
8	DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE	<p>137 projets sont en cours d'implémentation au 31 décembre 2021, pour 95,2 millions d'euros (dont 46,9 millions de FEDER, sur une enveloppe de 52,1 millions). Le taux de paiement atteint 50%.</p> <p>Sur cet axe, l'OS16_Aide au fret est le plus performant avec 124 projets (10,3 millions d'euros de FEDER) – 45 projets programmés en 2021 (4,2 millions d'euros de FEDER). Le taux de paiement atteint désormais 66%, grâce à la stratégie de rattrapage en matière d'instruction et de paiement déployée courant 2020.</p> <p>L'OS17 a vu deux projets programmés en 2021, pour 1 458 000 euros de FEDER, tandis que trois projets ont reçu un paiement (7,9 millions d'euros au total).</p> <p>La hausse de la performance de cet axe a un lien direct avec les réunions de priorisation mises en place courant 2020, ainsi que l'accompagnement resserré des bénéficiaires.</p> <p>Les niveaux de performance sont entravés, sans pour autant mis en danger, par la nature des opérations soutenues : construction et mise à niveau d'infrastructures portuaires. L'atteinte des cibles financière et opérationnelle ne pourra être constatée qu'une fois les travaux induits réalisés. Il est à noter que le taux prévisionnel de</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		réalisation de l'indicateur de performance – OS173_pourcentage de linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement – est de 99%. Et, le taux de programmation de l'axe est de 96%.
9	METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER	Depuis décembre 2021, 100% de l'enveloppe de cet axe a été programmée avec le passage à l'Assistance Technique forfaitaire (cf. règlement délégué 2019/1867 de la CE). Cela représente 11 799 707 euros, dont 8 666 204 euros ont été payés (soit 73,44% de taux de paiement).

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	85,00			43,00			. Il s'agit d'une coquille, l'insertion au niveau de SFC a été inversé pour l'indicateur CO25 Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées avec l'indicateur : Recherche et innovation : nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées avec l'indicateur OS12 Espaces dévolus à la recherche construite ou améliorés. La correction a été faite lors de la nouvelle version du RAMO 2018. De plus l'indicateur OS12 Espaces dévolus à la recherche construite ou améliorés sera revu lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	85,00			198,00			
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	m2	Moins développées	3 122,00			12,00			L'atteinte de la cible 2023 n'est pas nécessairement remise en cause : les projets programmés et en cours de réalisation annoncent la construction de 4 311 m ² de surface dédiée à la recherche, d'ici la fin de la programmation. La nature des opérations (infrastructures) implique un bond significatif en fin de mise en oeuvre.
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	m2	Moins développées	3 122,00			4 311,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	28,00			11,00			7,00		0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	198,00			97,00			7,00		0,00

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	12,00			1 800,00			1 800,00		
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	4 311,00			1 800,00			1 800,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00			0,00		
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	1 800,00			0,00			0,00		
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	1 800,00			13,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00		
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	0,00		
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS1 - Accroître l'activité de recherche appliquée dans les domaines d'actions stratégiques de la SRI-SI

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS1-3	Nombre de parutions dans les revues ou les journaux internationaux liées à des projets subventionnés par du FEDER	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	2014	40,00	36,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS1-3	Nombre de parutions dans les revues ou les journaux internationaux liées à des projets subventionnés par du FEDER	9,00		8,00		8,00		8,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS1-3	Nombre de parutions dans les revues ou les journaux internationaux liées à des projets subventionnés par du FEDER	8,00		8,00		8,00	

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	40,00			82,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	40,00			159,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	15,00			9,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	15,00			22,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	726 243,00			1 535 752,37			Cibles à modifier en raison de la sous-estimation des investissements privés sur la thématique
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	726 243,00			1 656 134,52			Cibles à modifier en raison de la sous-estimation des investissements privés sur la thématique
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	15,00			2,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	15,00			6,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	79,00			75,00			40,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	154,00			150,00			40,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	9,00			8,00			8,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	9,00			8,00			8,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les	1 535 752,37			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
		domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement									
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 535 752,37			0,00			0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	2,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	4,00			3,00			3,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00			0,00			4,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	8,00			0,00			4,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00			0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	3,00			0,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS2 - Augmenter l'innovation des entreprises et le transfert de l'innovation en direction des entreprises dans les domaines d'action stratégiques de la SRI-SI

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS2-3	Nombre d'entreprises implémentant un procédé innovant ou rendant disponible un produit innovant conçu en Guyane au grand public	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	2014	16,00	10,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS2-3	Nombre d'entreprises implémentant un procédé innovant ou rendant disponible un produit innovant conçu en Guyane au grand public	9,00		7,00		6,00		4,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS2-3	Nombre d'entreprises implémentant un procédé innovant ou rendant disponible un produit innovant conçu en Guyane au grand public	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	150,00			189,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	150,00			588,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			55,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			71,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	200,00			23,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	200,00			26,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	70,00			85,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	70,00			215,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	10 000 000,00			1 461 014,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	10 000 000,00			13 669 135,75			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	2 000 000,00			103 561,83			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	2 000 000,00			2 854 853,85			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			68,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			118,30			
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Moins développées	30,00			0,00			
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Moins développées	30,00			30,00			
F	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	50,00			0,00			
S	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	50,00			50,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	151,00			75,00			40,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	577,00			150,00			40,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	54,00			33,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	63,00			33,00			11,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	21,00			3,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	21,00			3,00			6,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	9,00			2,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	215,00			2,00			7,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	13 051 421,65			488 599,00			488 599,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	54,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	83,30			23,00			23,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	30,00			0,00			0,00		
F	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	50,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	17,00			18,00			1,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	11,00			18,00			1,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	6,00			7,00			1,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	7,00			4,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			51 299 073,25			21 420 000,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	23,00			33,00			4,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00		
F	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CV24	Nombre de PME bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	OS3 - Augmenter la taille et accroître et la pérennisation des entreprises par un renforcement de l'accompagnement, de l'investissement et de leur environnement économique et financier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	%	Moins développées	68,00	2010	75,00	95,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	95,00		95,00		95,00		95,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	95,00		68,00		68,00	

Axe prioritaire	11 - REACT EU
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre		1,00			0,00			
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre		1,00			0,00			
F	OS201	Nombre de services de santé améliorés	nombre		7,00			0,00			
S	OS201	Nombre de services de santé améliorés	nombre		7,00			0,00			
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre		2,00			0,00			
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre		2,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
F	OS201	Nombre de services de santé améliorés	0,00			0,00			0,00		
S	OS201	Nombre de services de santé améliorés	0,00			0,00			0,00		
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00			0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
F	OS201	Nombre de services de santé améliorés	0,00			0,00			0,00		
S	OS201	Nombre de services de santé améliorés	0,00			0,00			0,00		
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00			0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00		
F	OS201	Nombre de services de santé améliorés	0,00		
S	OS201	Nombre de services de santé améliorés	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00		

Axe prioritaire	11 - REACT EU
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS20 - Investissement dans des produits et des services destinés aux services de santé

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS202	Population couverte par des services de santé améliorés dans le cadre de REACT EU	Personnes		0,00	2021	296 711,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS202	Population couverte par des services de santé améliorés dans le cadre de REACT EU	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS202	Population couverte par des services de santé améliorés dans le cadre de REACT EU	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - REACT EU
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS21 - Investissements qui contribuent à la transition vers une économie numérique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS4-3	Prises connectées à un réseau par fibre ou par satellite	Nombre		0,00	2021	10 000,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS4-3	Prises connectées à un réseau par fibre ou par satellite	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS4-3	Prises connectées à un réseau par fibre ou par satellite	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - REACT EU
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS22 - Investissement dans des infrastructures fournissant des services de base aux citoyens

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS221	Passagers transportés en zone isolée	nombre		21 691,00	2020	36 000,00	21 691,00		Indicateur créé en 2020 : les données ne sont pas donc reportées pour les années précédentes.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS221	Passagers transportés en zone isolée	21 691,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS221	Passagers transportés en zone isolée	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	11 - REACT EU
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	OS23 - Investissement qui contribuent à la transition vers une économie verte

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS231	Pistes créées ou améliorées	kilomètre		0,00	2021	5,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS231	Pistes créées ou améliorées	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS231	Pistes créées ou améliorées	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	90 000,00			0,00			pas de retour
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	90 000,00			0,00			
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	Moins développées	51,00			15,70			
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	Moins développées	51,00			15,70			
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	nombre	Moins développées	17,00			17,00			
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	nombre	Moins développées	17,00			17,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70			15,70		
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70			15,70		
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00			17,00		
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00			17,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		développement urbain intégrées									
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	0,00			0,00			0,00		
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70			15,70		
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	0,00			0,00			0,00		
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00			17,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00		
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	0,00		
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70		
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	0,00		
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00		

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	OS4 - Permettre un accès numérique haut débit dans les zones de vie du territoire et accroître les capacités en très haut dans les villes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS4-3	Prises connectées à un réseau par fibre ou par satellite	Nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	27 000,00	2021	37 000,00	27 000,00		Indicateur créé en 2021 : les données ne sont pas donc reportées pour les années précédentes.
OS4-4	Taux de couverture 3G de la population en zone isolée	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	2014	70,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS4-3	Prises connectées à un réseau par fibre ou par satellite	0,00				0,00			
OS4-4	Taux de couverture 3G de la population en zone isolée	0,00				0,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS4-3	Prises connectées à un réseau par fibre ou par satellite	0,00				0,00	
OS4-4	Taux de couverture 3G de la population en zone isolée	0,00				0,00	

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	EUR	Moins développées	349 300,00			0,00			La cible 2023 correspond au coût total d'un projet porté par la CTG (dont le but est d'équiper, en matériel informatique, 700 élèves en internat ou familles d'accueil). La réalisation de ce projet est limitée par les délais administratifs propres aux collectivités territoriales et aux différents retards d'approvisionnement et de livraison dont la territoire a souffert à la suite des différentes crises. L'atteinte de la cible à 2023 n'est pas pour autant remise en cause.
S	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	EUR	Moins développées	349 300,00			349 300,00			
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre	Moins développées	5,00			1,00			Sur l'axe 2 relatif au numérique, l'AG a proposé de diminuer la valeur intermédiaire à 5M€. En effet, l'un des projets majeurs prévus dans cet axe concernait un câble sous-marin ; or, un opérateur privé (Orange) a annoncé en janvier 2017 (courrier adressé à l'Etat), qu'il allait mettre en place un deuxième câble sous-marin. Parallèlement, des financements nationaux relevant d'un accord national du Fonds de la société numérique (FSN) étaient attendus de la CTG. Ce retard dans l'attribution des co-financements de l'Etat sur les projets numériques a constitué lui-aussi un frein à la programmation telle qu'initialement prévue.
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre	Moins développées	5,00			3,00			Aussi, d'autres projets ont déposé courant 2018 et permettront de contribuer à l'atteinte de l'indicateur financier. 1) Il y aura des projets prévus sur le littoral, montée en débit : <input type="checkbox"/> ITI de Saint Laurent du Maroni- RIP SLM (coût total 6.4 M€ dont 2.56 M€ de FEDER) <input type="checkbox"/> Desserte satellitaire (collèges/ lycées – numérique) : (5.00 M€ dont 4.25 M€ de FEDER) 2) Autres projets (CHAR – GCS Guyasis) : (coût total 5M€ dont 2.2 M€ FEDER).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00			0,00			0,00		
S	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	349 300,00			0,00			0,00		
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	1,00			1,00			1,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	1,00			1,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00			0,00			0,00		
S	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00			0,00			0,00		
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00			0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			3,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00		
S	CV4c	Valeur du matériel informatique et des logiciels / licences liés à COVID-19 pour l'éducation	0,00		
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00		

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	OS5 - Permettre aux populations éloignées d'avoir accès aux offres de services grâce aux contenus numériques dans les domaines administratif, scolaire et médical

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	nombre	Moins développées	12,00	2013	30 000,00	12,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	12,00		12,00		12,00		12,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	12,00		12,00		12,00	

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	Tonnes de CO2eq/hab	Moins développées	2 000,00			0,00			Cet indicateur est cours de modification (v9 du PO) afin de corriger une erreur à la rédaction du programme. En effet, l'intitulé de cet indicateur correspond davantage à celui d'un indicateur de résultat. Et, la cible fixée est trop ambitieuse sachant que les émissions moyennes par guyanais sont de 13,6 tonnes de CO2/an (en 2019, selon le CITEPA)
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	Tonnes de CO2eq/hab	Moins développées	2 000,00			0,00			Cet indicateur est cours de modification (v9 du PO) afin de corriger une erreur à la rédaction du programme. En effet, l'intitulé de cet indicateur correspond davantage à celui d'un indicateur de résultat. Et, la cible fixée est trop ambitieuse sachant que les émissions moyennes par guyanais sont de 13,6 tonnes de CO2/an (en 2019, selon le CITEPA)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00		
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00		

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS6 - Augmenter l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété énergétique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS6-3	OS6-3 économie annuelle d'énergie	MWh/an	Moins développées	0,00		2 000,00	0,00		Les projets programmés et payés sur cet OS n'ont pas encore produit de données sur les économies d'énergie réalisées.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS6-3	OS6-3 économie annuelle d'énergie	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS6-3	OS6-3 économie annuelle d'énergie	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	km	Moins développées	5,90			0,00			Il est opportun de souligner que le grand projet (TCSP) relève d'une situation particulière dans la mesure où les calculs permettant de fixer la valeur intermédiaire de l'indicateur financier se sont appuyés au moment de l'élaboration du PO FEDER sur la logique de la programmation passée. Celle-ci rendait possible la certification de dépenses prévues dans le cadre du grand projet sur simple dépôt de programmation de ce dernier. Néanmoins, dans la programmation actuelle, les dépenses ne peuvent être certifiées qu'à partir du moment où la procédure grand projet a fait l'objet d'un dépôt officiel à la commission européenne, et ce accompagné d'une note de l'équipe Jaspers sur la faisabilité du projet. A noter que ce grand projet a été programmé fin 2021.
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	km	Moins développées	5,90			0,00			C'est la raison pour laquelle, il a été décidé d'utiliser l'article 103 du Règlement (UE) 1303/2013 afin de scinder le projet sur deux générations de programmes, ce qui a entraîné de facto une entière révision à mi-parcours en 2018, avec révision de la maquette financière du programme Ainsi, sur 2014/2020, l'unique phase effective sera la phase 1, relative à la branche A du tracé et à l'atelier-dépôt (stationnement et logistique des bus), d'où la réduction à 1 M€. A noter que ce grand projet a été programmé fin 2021.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00		
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00		

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	OS7 - Limiter la congestion du réseau routier de l'île de Cayenne par le développement des transports urbains collectifs propres

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	nombre par jour	Moins développées	12 400,00	2011	14 870,00	12 400,00		Livraison 2023 pour 1ère ligne financée sur ce PO. Cet indicateur concerne le grand projet TCSP qui n'a fait à ce jour l'objet d'aucune programmation. Toutefois au regard de l'indicateur, c'est une donnée de contexte qui évolue. Tenant compte des présentations actualisés du projet TCSP par la CAACL, le nombre de voyageurs est de : - 12300 en 2017 (présentation du 19/10/17) - 13 500 en 2018 (présentation du 25/07/19) le porteur espère qu'en 2022 le nombre de passager soit de 34 100 voyageurs grâce à une restructuration du réseau et la mise en place de la ligne A du le BHNS ; sinon il sera de 15300.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	12 400,00		12 400,00		12 400,00		12 400,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	12 400,00		12 400,00		12 400,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 000,00			0,00			
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 000,00			3 050,00			
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	tonne	Moins développées	600 000,00			0,00			
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	tonne	Moins développées	600 000,00			69 750,00			
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	nombre	Moins développées	6,00			0,00			
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	nombre	Moins développées	6,00			3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	69 750,00			0,00			0,00		
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	3,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			70 145,00			18 290,00		
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			2,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00		
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00		
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00		
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00		
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS8 - Accroître la prévention et la gestion des déchets dans une optique de réduction et de valorisation économique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	%	Moins développées	11,00	2013	25,00	14,00		disparition de Guyane Énergie Climat qui fournissait auparavant cette donnée
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	%	Moins développées	90,00	2013	100,00	95,00		disparition de Guyane Énergie Climat qui fournissait auparavant cette donnée

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	14,00		14,00		14,00		14,00	
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	95,00		95,00		95,00		95,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	14,00		14,00		11,00	
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	95,00		90,00		90,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	30 000,00			0,00			
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	30 000,00			5 107,00			
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	20 000,00			1 038,00			
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	20 000,00			1 128,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00			0,00			0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	4 400,00			400,00			400,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	1 038,00			0,00			0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	1 128,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00			0,00			0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	400,00			1 000,00			1 575,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00			0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			5 240,00			20 000,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS9 - Accroître l'accès de la population à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	%	Moins développées	80,00	2013	90,00	83,00		
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	%	Moins développées	79,00	2012	90,00	83,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	83,00		83,00		83,00		83,00	
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	83,00		83,00		83,00		83,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	80,00		80,00		80,00	
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	79,00		79,00		79,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	m2	Moins développées	3 000,00			0,00			Aucun projet actuellement en cours de mise en oeuvre ne correspond à cet indicateur.
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	m2	Moins développées	3 000,00			0,00			Aucun projet actuellement en cours de mise en oeuvre ne correspond à cet indicateur.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00		
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00		
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00		
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS10 - Améliorer la conservation et la promotion de la biodiversité amazonienne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	nombre	Moins développées	0,00	2013	500 000,00	18 903,00		8273 + soldes TRAMES et Indigen

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	8 273,00		8 273,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	Moins développées	184 756,00			256 298,00			
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	Moins développées	184 756,00			256 298,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	217 927,00			217 927,00			101 967,00		
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	217 927,00			217 927,00			101 967,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	0,00			0,00			0,00		
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	92 167,00			20 840,00			42 077,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	0,00		
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit
Objectif spécifique	OS11 - Améliorer les conditions d'accueil de la population en croissance

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	nombre	Moins développées	406,00	2010	334,00	2 025,00		Indicateur en cours de modification en raison de l'inadéquation de l'unité de mesure (nombre annuel de logements sociaux) : au vu de la nature des opérations soutenues (projets pluriannuels d'infrastructure dont les résultats ne sont mesurables qu'en fin d'opération), il n'est pas pertinent d'établir un suivi annuel. Pour cette raison, des incohérences ont été constatées dans la remontée/validation des données. Au 31/12/2021, et selon les données fiabilisées à la disposition des services, 1 354 logements sociaux ont été créés (soit 193 logements annuels depuis 2015).

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	2 025,00		2 025,00		789,00		1 267,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	1 192,00		1 353,00		723,00	

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	45,00			65,00			
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	45,00			65,00			Lors de la rédaction du PO cet indicateur était orienté vers la réalisation de la maison de l'enfance à caractère social (MECS). Suite à la modification du PO, l'AG a pris la décision d'ouvrir cet OS à d'autres projets qui permettraient d'atteindre la valeur intermédiaire. Ces démarches ont néanmoins retardé la programmation. Au final, des projets ont vu le jour avant la mise en place de ce projet. Au 30/06/17, une opération a été programmée permettant d'atteindre la valeur intermédiaire puisque le projet AKATIJ de construction d'un résidentiel collectif de 25 places verra l'accueil de 10 enfants, 15 femmes et de 10 places d'Appartements communautaires thérapeutiques (ACT) familiaux à AWALA YALIMAPO. D'autres projets sont en cours d'analyse pour une présentation prochaine dans les futurs comités.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	65,00			35,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	65,00			70,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	OS12 - Mieux accueillir les jeunes guyanais en situation de grande fragilité sociale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS123	Structures médico-sociales construites ou améliorées	Nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	2014	3,00	1,00		RAINBOW Guyane : établissement de santé pour enfants (projet soldé en 2021)

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS123	Structures médico-sociales construites ou améliorées	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS123	Structures médico-sociales construites ou améliorées	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 10a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	2 000,00			1 983,00			
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	2 000,00			2 889,00			Lors de la rédaction du PO, le projet du restaurant universitaire n'a pas été inscrit, raison pour laquelle le nombre d'étudiants accueillis n'a pas été comptabilisé. Lors de la modification du PO, la cible sera revue à la hausse et intégrera la capacité d'accueil des étudiants, la valeur prévisionnelle à prendre en compte est de 1806 et 756 pour la valeur réalisée. La cible de 2023 sera en cohérence avec les valeurs indiquées soit 1806.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 587,00			756,00			756,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	2 329,00			1 806,00			1 806,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 806,00			1 806,00			1 806,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation
Objectif spécifique	OS13 - Accueillir toute la population en âge d'être scolarisée dans des infrastructures d'éducation innovantes, en favorisant les rééquilibrages territoriaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	%	Moins développées	41,00	2007	30,00	41,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	41,00		41,00		41,00		41,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	41,00		41,00		41,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	Nombre (Personnes)	CV30 Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Nombre	350,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019								
			Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017								
			Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative	
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Total	Cumulé		Total	Total annuel		Qualitative
CVR3	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux nouvelles conditions de travail	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00				0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	EUR	5 250 000,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes												
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	0,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	Proportion (evolution %)	CV30 Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Proportion	50,00 %			192,00			96,00 %	%	%	96,00 %	43,59%	56,41%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	96,00%	%	%	96,00%	43,59%	56,41%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CVR4	Evolution du nombre de patients COVID guéris en proportion du nombre de personnes infectées	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00				0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00				0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	EUR	12 000 000,00			7 387 551,96			0,62			85 741,56		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	7 301 810,40			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Moins développées	0,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					26,00	5,00	21,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées				196,00	50,00	146,00				0,00	0,00		
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées				672,00	165,00	507,00				0,00	0,00		
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées				209,00	56,00	153,00				0,00	0,00		
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées				425,00	117,00	308,00				0,00	0,00		
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				92,00	25,00	67,00				0,00	0,00		
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées				485,00	149,00	336,00				0,00	0,00		
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				12,00	4,00	8,00				0,00	0,00		
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées				26,00	3,00	23,00				0,00	0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	1,00	6,00	1,00	6,00	3,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	10,00	30,00	10,00	30,00	8,00	24,00	8,00	24,00	10,00	30,00	4,00	8,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	78,00	224,00	78,00	224,00	3,00	9,00	3,00	9,00	0,00	3,00	3,00	38,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	7,00	26,00	7,00	26,00	16,00	23,00	16,00	23,00	1,00	14,00	9,00	41,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	25,00	74,00	25,00	74,00	27,00	56,00	27,00	56,00	11,00	45,00	2,00	3,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	2,00	8,00	2,00	8,00	7,00	10,00	7,00	10,00	2,00	9,00	5,00	22,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	29,00	92,00	29,00	92,00	38,00	45,00	38,00	45,00	5,00	21,00	10,00	41,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	2,00	4,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00	9,00	1,00	10,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (pourcentage)	OS144 Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Proportion	15,00 %			73,93			11,09 %	1,07%	4,78%	0,00 %	0,00%	0,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (pourcentage)	OS144 Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Proportion	15,00 %			109,20			16,38 %	2,07%	9,61%	0,00 %	0,00%	0,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	Nombre (nombre)	OS144 Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Nombre	1 530,00			0,36			555,00	203,00	352,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	11,09 %	1,07%	4,78%	9,22%	2,82%	6,40%		11,21 %	0,88%	4,70%	9,22%	2,82%	6,40%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	16,38 %	2,07%	9,61%	17,20 %	3,80%	13,40%		16,33 %	1,88%	9,43%	17,20 %	3,80%	13,40%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	555,00	203,00	352,00	113,00	59,00	54,00		442,00	144,00	298,00	113,00	59,00	54,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	11,34 %	0,65%	4,62%	100,00 %	25,00%	75,00%		5,47%	0,65%	4,62%	4,58 %	0,00%	4,58%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	16,27 %	1,65%	9,23%	99,00 %	41,00%	58,00%		10,79 %	1,65%	9,23%	5,44 %	1,00%	4,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	329,00	85,00	244,00	99,00	45,00	54,00		230,00	40,00	190,00	75,00	4,00	71,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	6,07%	1,24%	4,64%	3,00 %	0,00%	3,00%		11,00 %	4,00%	7,00%	11,00 %	4,00%	7,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	14,45 %	2,24%	12,38%	6,00 %	1,00%	5,00%		28,00 %	5,00%	23,00%	28,00 %	5,00%	23,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	155,00	36,00	119,00	27,00	4,00	23,00		128,00	32,00	96,00	128,00	32,00	96,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	2 530,00			2 490,00	776,00	1 714,00	0,98			0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				1 313,00	434,00	879,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				26,00	5,00	21,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				485,00	149,00	336,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				756,00	216,00	540,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				213,00	88,00	125,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				29,00	15,00	14,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				1 372,00	375,00	997,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				790,00	235,00	555,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				214,00	50,00	164,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				680,00	187,00	493,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				498,00	113,00	385,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				656,00	130,00	526,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				38,00	19,00	19,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				295,00	133,00	162,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				2,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					3 001,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	449,00	164,00	285,00	449,00	164,00	285,00	384,00	88,00	296,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	298,00	116,00	182,00	298,00	116,00	182,00	384,00	88,00	296,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	7,00	1,00	6,00	7,00	1,00	6,00	12,00	3,00	9,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	121,00	29,00	92,00	121,00	29,00	92,00	83,00	38,00	45,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	156,00	54,00	102,00	156,00	54,00	102,00	81,00	17,00	64,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	12,00	7,00	5,00	12,00	7,00	5,00	8,00	1,00	7,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	6,00	0,00	6,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	282,00	77,00	205,00	282,00	77,00	205,00	156,00	25,00	131,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	32,00	9,00	23,00	32,00	9,00	23,00	164,00	54,00	110,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	97,00	21,00	76,00	97,00	21,00	76,00	8,00	3,00	5,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	138,00	36,00	102,00	138,00	36,00	102,00	79,00	25,00	54,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	241,00	55,00	186,00	241,00	55,00	186,00	7,00	1,00	6,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	208,00	28,00	180,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	17,00	9,00	8,00	17,00	9,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	1,00			1,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		577,00			577,00			479,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	500,00	173,00	327,00	419,00	128,00	291,00	289,00	59,00	230,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	196,00	70,00	126,00	99,00	23,00	76,00	38,00	21,00	17,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	83,00	38,00	45,00	26,00	5,00	21,00	51,00	10,00	41,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	1,00	0,00	1,00	207,00	57,00	150,00	155,00	34,00	121,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	174,00	69,00	105,00	5,00	3,00	2,00	2,00	1,00	1,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	6,00	1,00	5,00	5,00	3,00	2,00	2,00	1,00	1,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	236,00	83,00	153,00	232,00	72,00	160,00	184,00	41,00	143,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	259,00	89,00	170,00	201,00	57,00	144,00	102,00	17,00	85,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	7,00	2,00	5,00	2,00	2,00	0,00	3,00	1,00	2,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	121,00	44,00	77,00	129,00	34,00	95,00	75,00	12,00	63,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	7,00	2,00	5,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	206,00	50,00	156,00	112,00	26,00	86,00	120,00	26,00	94,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00	1,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	1,00	0,00	1,00	178,00	93,00	85,00	113,00	40,00	73,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		583,00			445,00			340,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	nombre	2 232,00			1 478,00	447,00	950,00	0,66			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	87,00	44,00	43,00	87,00	44,00	43,00	81,00			497,00	172,00	325,00	447,00	129,00	318,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	279,00	58,00	221,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12a - Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	4,00			0,00			Aucun projet contribuant directement à cet indicateur n'a été programmé, depuis 2014. 5 projets d'aménagement de sauts (permettant d'améliorer l'accessibilité en zone isolée) ont pourtant été programmés, à hauteur de 2 046 540€ (UE) soit, 31% de la maquette disponible. L'AG travaille déjà à résoudre cette problématique (modification de l'indicateur ou stratégie de communication et d'information adaptée pour susciter les projets idoines).
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	4,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12a - Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport
Objectif spécifique	OS15 - Augmenter l'accessibilité des zones isolées pour les personnes et le fret

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	tonnes	Moins développées	462,00	2012	650,00	361,30		Données en cours de mise à jour

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	361,30		361,30		361,30		361,30	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an		0,00		0,00		0,00

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12b - Opérations liées aux contraintes de stockage, au surdimensionnement et à l'entretien des outils de production, et au manque de main-d'œuvre sur le marché local

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	30,00			41,00			L'axe 8 comprend 3 OS et notamment celui dédié à l'aide au fret – OS16 ayant pour objet de compenser les surcoûts dus à l'éloignement. Le nombre d'entreprises ayant fait appel à la mesure d'aide au fret a dépassé la cible, ce qui s'explique principalement par l'intérêt très fort des entreprises guyanaises pour cette mesure. En effet, cette dernière permet aux entreprises guyanaises de compenser les surcoûts de leur éloignement géographique à la fois vis-à-vis de la métropole. Compte tenu de l'atteinte de la cible, il est envisageable de réviser ces cibles pour les deux prochains RAMO. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	30,00			41,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	41,00			40,00			40,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	41,00			40,00			40,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			41,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12b - Opérations liées aux contraintes de stockage, au surdimensionnement et à l'entretien des outils de production, et au manque de main-d'œuvre sur le marché local
Objectif spécifique	OS16 - Compenser les surcoûts des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS162	Nombre de conteneurs de 20 pieds subventionné	Nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	2014	1 153,00	0,00		Données en cours d'acquisition au près du Grand Port Maritime
OS163	Nombre de conteneurs de 40 pieds subventionnés	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	2014	857,00	0,00		Données en cours d'acquisition au près du Grand Port Maritime

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS162	Nombre de conteneurs de 20 pieds subventionné	0,00		0,00		0,00		0,00	
OS163	Nombre de conteneurs de 40 pieds subventionnés	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS162	Nombre de conteneurs de 20 pieds subventionné	0,00		0,00		0,00	
OS163	Nombre de conteneurs de 40 pieds subventionnés	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12c - Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	%	Moins développées	21,00			18,00			Projet GY0005626 : construction d'une nouvelle entrée-sortie du port et d'un parking VL import => + 18% de surfaces (18 000 m²) créées
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	%	Moins développées	21,00			100,00			Un projet du Grand Port Maritime (GPM) de Guyane, en cours de réalisation, prévoit de réhabiliter la totalité de la surface des terres-pleins existants.
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	74,00			0,00			Un projet du GPM, programmé en 2021, prévoit la reconstruction de deux quais afin d'optimiser la desserte du port. Une fois ces travaux finalisés, la cible 2023 de cet indicateur sera atteinte à près de 99%. S'agissant de travaux d'infrastructure essentiels, le constat des résultats ne pourra se faire qu'en fin de mise en oeuvre.
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	74,00			72,90			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	18,00			0,00			0,00		
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	100,00			0,00			0,00		
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	72,90			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00		
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00		
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00		
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12c - Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques
Objectif spécifique	OS17 - Maîtriser les coûts du passage portuaire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	jours	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,65	2013	2,85	3,65		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	3,65		3,65		3,65		3,65	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	3,65		3,65		3,65	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
-----------------	---

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS191	Nombre de comités de programmation		nombre	27,00			42,00	0,00	0,00	1,56			0,00		
OS192	Nombre de parutions		nombre	29,00			71,18	0,00	0,00	2,45			3,00		
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		nombre	10,00			19,17	0,00	0,00	1,92			3,90		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes												
OS191	Nombre de comités de programmation		11,00			2,00			25,00			2,00			2,00	0,00	0,00
OS192	Nombre de parutions		3,00			5,18			53,00			2,00			5,00	0,00	0,00
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		3,90			3,88			3,50			3,99			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS191	Nombre de comités de programmation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OS192	Nombre de parutions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
Objectif spécifique	OS19 - Diminuer la charge administrative et favoriser un traitement efficient des demandes d'aide au service des bénéficiaires du FSE

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10 / OS19

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		Nombre (Nombre)	OS193 Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE	Nombre	3,98			4,82%			19,17			3,90			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		15,27			3,90				11,37			3,88			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		7,49			3,50				3,99			3,99			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		0,00			0,00				0,00			0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
19-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique		0,00			0,00			

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12

Axe prioritaire	12 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BÉNÉFICIAIRE - REACT EU
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	ETP		5,00			5,00			
S	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	ETP		5,00			5,00			
F	OS242	Actions de communication REACT EU	Nombre		45,00			4,00			
S	OS242	Actions de communication REACT EU	Nombre		45,00			4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	0,00			0,00			0,00		
S	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	0,00			0,00			0,00		
F	OS242	Actions de communication REACT EU	0,00			0,00			0,00		
S	OS242	Actions de communication REACT EU	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	0,00			0,00			0,00		
S	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	0,00			0,00			0,00		
F	OS242	Actions de communication REACT EU	0,00			0,00			0,00		
S	OS242	Actions de communication REACT EU	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	0,00		
S	OS241	ETP dédiés à la mise en oeuvre de REACT EU	0,00		
F	OS242	Actions de communication REACT EU	0,00		
S	OS242	Actions de communication REACT EU	0,00		

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	OS181	Nombre de comités de programmation	nombre		28,00			10,00			
S	OS181	Nombre de comités de programmation	nombre		28,00			10,00			
F	OS182	Nombre de parutions de communication	nombre		50,00			5,00			La valeur dépassée témoigne de l'implication des équipes de communication et de la volonté du Pôle Affaires Européennes de faire connaître les activités de l'autorité de gestion auprès des porteurs de projets, des bénéficiaires potentiels, des partenaires et du grand public. Il est envisagé de revoir à la hausse la cible de cet indicateur pour éviter des avertissements pour les années à venir. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	OS182	Nombre de parutions de communication	nombre		50,00			5,00			
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	ETP		17,00			37,40			Au regard de l'indicateur OS18-3, le nombre d'ETP financés par l'assistance technique a effectivement dépassé la cible indiquée. Cela s'explique par une volonté du PAE de renforcer ses équipes notamment pour accélérer le rythme de programmation sur certaines OS (notamment sur l'OS3 dont de nombreux dossiers sont encore en attente d'instruction). Compte tenu de cette nouvelle dynamique de programmation, le PAE envisage de revoir à la hausse cette cible pour l'écriture des deux prochains RAMO. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	ETP		17,00			37,40			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	OS181	Nombre de comités de programmation	11,00			13,00			25,00		
S	OS181	Nombre de comités de programmation	11,00			13,00			25,00		
F	OS182	Nombre de parutions de communication	7,00			31,82			53,00		
S	OS182	Nombre de parutions de communication	7,00			31,82			53,00		
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	37,40			37,94			35,00		
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	37,40			37,94			35,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS181	Nombre de comités de programmation	0,00			0,00			0,00		
S	OS181	Nombre de comités de programmation	10,00			10,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	OS182	Nombre de parutions de communication	0,00			0,00			0,00		
S	OS182	Nombre de parutions de communication	21,00			21,00			0,00		
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	0,00			0,00			0,00		
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	31,00			31,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS181	Nombre de comités de programmation	0,00		
S	OS181	Nombre de comités de programmation	0,00		
F	OS182	Nombre de parutions de communication	0,00		
S	OS182	Nombre de parutions de communication	0,00		
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	0,00		
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	0,00		

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
Objectif spécifique	OS18 - Diminuer la charge administrative et favoriser un traitement efficient des demandes d'aide au service des bénéficiaires du FEDER

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 9 / OS18

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
18-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique	Nombre		43,00		43,00	37,40		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
18-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique	37,40		37,94		35,00		0,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
18-1	Nombre d'ETP financé par l'assistance technique	0,00		0,00		0,00	

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	311
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	203
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	23
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	85

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	270,00					
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	96 127 483,44					
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	4 615 710,52					
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	15,70					
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	9 377 960,14					
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00					
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	67 194 344,57					
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	256 298,00					
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	65,00					
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	2 116 270,12					
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	1 983,00					
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	25 931 702,36					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	2 490,00	776,00	1 714,00	0,00	0,00	0,00
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	20 775 716,81					
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	50 356 424,27					
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	79,00	75,00	40,00	
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	72 574 949,24	54 700 199,96	28 996 465,68	
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	10 874 966,87	10 874 966,87	4 559 329,08	
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	15,70	15,70	15,70	
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	910 326,80	771 445,93	605 098,86	
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	49 657 314,18	45 739 560,10	34 553 878,92	
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	12 725,00	101 967,00	101 967,00	
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	65,00	0,00	0,00	
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	2 061 070,11	0,00	0,00	
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	1 587,00	756,00	756,00	
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	21 287 599,08	13 469 207,61	12 682 670,01	
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	2 490,00	2 041,00	1 592,00	
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	20 726 656,14	9 358 519,75	9 358 519,75	
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	38 700 554,18	24 350 841,20	24 265 636,94	
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	21,00			
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	4 942 861,78			
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	0,00			
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	0,00			
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	0,00			
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	10 037 242,07			
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	92 167,00			
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	0,00			
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	0,00			
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	2 186,00			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	7 723 806,51			
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	1 208,00	708,00	289,00	0,00
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	3 918 776,12			
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	8 645 967,54			
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	40			150,00		
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	28081175			184 226 663,00		
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	5 000 000			40 835 295,00		
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	12			51,00		
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	14040587			69 004 619,00		
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0			0,00		
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	24149810			109 346 667,00		
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	100 000			300 000,00		
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	10			100,00		
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	1 123247			11 634 186,00		
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	200			1 500,00		
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	10109223			43 266 666,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	684			2 530,00		
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	10 731 000			50 913 563,00		
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	12 900 000			84 452 805,00		
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0			74,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Moins développées	Total	184 226 663,00	59,04%	207 865 662,00	112,83%	204 995 612,00	91 846 866,00	49,86%	155
11	FEDER REACT-EU		Total	114 420 539,00	85,00%	41 255 578,00	36,06%	41 255 578,00	0,00	0,00%	2
2	FEDER	Moins développées	Total	40 835 295,00	85,00%	22 460 377,00	55,00%	22 460 377,00	11 851 162,00	29,02%	10
3	FEDER	Moins développées	Total	69 004 619,00	49,13%	80 162 892,00	116,17%	80 114 892,00	9 380 277,00	13,59%	16
4	FEDER	Moins développées	Total	109 346 667,00	57,20%	130 461 320,00	119,31%	129 672 986,00	65 215 340,00	59,64%	64
5	FEDER	Moins développées	Total	11 634 186,00	84,75%	14 390 689,00	123,69%	14 390 689,00	2 116 210,00	18,19%	5
6	FEDER	Moins développées	Total	43 266 666,00	75,00%	71 569 446,00	165,41%	71 569 446,00	26 072 953,00	60,26%	15
7	FSE	Moins développées	Total	50 913 563,00	85,00%	55 986 178,00	109,96%	55 986 178,00	20 775 717,00	40,81%	13
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	84 452 805,00	61,64%	95 241 520,00	112,77%	95 241 520,00	50 682 648,00	60,01%	138
10	FSE	Moins développées	Total	2 181 224,00	85,00%	2 264 457,00	103,82%	2 264 457,00	1 277 273,00	58,56%	3
12	FEDER REACT-EU		Total	4 576 822,00	85,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
9	FEDER	Moins développées	Total	13 882 012,00	85,00%	19 731 635,00	142,14%	19 731 635,00	13 729 061,00	98,90%	4
Total	FEDER	Moins développées		472 196 108,00	62,27%	546 642 021,00	115,77%	542 935 637,00	220 211 869,00	46,64%	269
Total	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		84 452 805,00	61,64%	95 241 520,00	112,77%	95 241 520,00	50 682 648,00	60,01%	138
Total	FSE	Moins développées		53 094 787,00	85,00%	58 250 635,00	109,71%	58 250 635,00	22 052 990,00	41,54%	16
Total	FEDER REACT-EU			118 997 361,00	85,00%	41 255 578,00	34,67%	41 255 578,00	0,00	0,00%	2
Total général				728 741 061,00	67,56%	741 389 754,00	101,74%	737 683 370,00	292 947 507,00	40,20%	425

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Moins développées	001	01	02	07	03		17	FR93	10 514 087,00	3 800 000,00	5 270 000,00	1
1	FEDER	Moins développées	058	01	02	07	03		17	FR93	197 351 575,00	201 195 612,00	86 576 866,00	154
11	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13		20	FR93	41 255 578,00	41 255 578,00	0,00	2
2	FEDER	Moins développées	066	01	07	07	02		13	FR93	22 460 377,00	22 460 377,00	11 851 162,00	10
3	FEDER	Moins développées	043	01	01	07	04		12	FR93	80 162 892,00	80 114 892,00	9 380 277,00	16
4	FEDER	Moins développées	018	01	01	07	06		11	FR93	130 461 320,00	129 672 986,00	65 215 340,00	64
5	FEDER	Moins développées	055	01	07	07	09		21	FR93	14 390 689,00	14 390 689,00	2 116 210,00	5
6	FEDER	Moins développées	049	01	02	07	10		19	FR93	71 569 446,00	71 569 446,00	26 072 953,00	15
7	FSE	Moins développées	117	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	19	FR93	55 986 178,00	55 986 178,00	20 775 717,00	13
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	07	07	12		13	FR93	95 241 520,00	95 241 520,00	50 682 648,00	138
10	FSE	Moins développées	121	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	13	FR93	2 264 457,00	2 264 457,00	1 277 273,00	3
12	FEDER REACT-EU		001	01	07	07			20	FR93	0,00	0,00	0,00	0
9	FEDER	Moins développées	121	01	07	07			13	FR93	19 731 635,00	19 731 635,00	13 729 061,00	4

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	10	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	11	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus	3	0,00		0,00	

par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Aucune évaluation n'a été réalisée courant 2021, aussi bien sur la mise en oeuvre du FEDER que du FSE.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Pour le Service Instruction FEDER-CTE, cette année s'est traduite par une nouvelle vague d'embauches faisant suite au départ de quatre agents (essentiellement sur le premier trimestre 2021).

4 nouveaux instructeurs ont pris leurs fonctions, et ont bénéficié de l'accompagnement des instructeurs seniors sur leur nouveau poste. Malgré une période de latence incompressible, en raison des nécessaires formations sur le métier, ces agents sont rapidement montés en compétence même si les dossiers en cours de traitement ont dû être répartis pour garantir une certaine continuité de service.

Sur ce dernier point, le Service a lancé, avec l'aide du Service Systèmes d'Information Européens, une stratégie de rattrapage et de priorisation afin d'anticiper la clôture de la programmation actuelle, de préparer 2021-2027 et de garantir l'atteinte des objectifs de mise en œuvre.

En 2021, cela s'est d'une part traduit par un rattrapage massif de la saisie et de la mise à jour des opérations sur le système d'information dédié (Synergie Cœur de Métier). L'AG avait dû instruire une quantité importante d'opérations hors outils, afin de palier l'implémentation incomplète du logiciel et/ou le manque de temps vis-à-vis des différentes échéances (comités de programmation, dégagements d'office). Désormais, seuls certains dossiers de l'OS16_Aide au fret ne sont pas encore saisis sur Synergie. Cette situation sera complètement résolue en 2022.

D'autre part, les porteurs de projets sélectionnés dans le cadre d'Appels à Manifestation d'Intérêt – dont certains ont été lancés en 2017, qui n'avaient pas déposé de version définitive de demande de subvention ont été relancés afin que les enveloppes réservées soient réallouées en cas d'abandon. Sur l'OS3_Compétitivité notamment, l'instruction en première programmation des dossiers AMI qui feront l'objet d'une mise en œuvre tardive a été priorisée. Les dossiers dormants (sélectionnés ou programmés à partir de 2015, sans mise en œuvre effective) tendent désormais à être clôturés après relance et absence de réponse de la part des porteurs de projet.

Sur les axes 2, 3, 5 et 8, les retards de performance seront comblés à partir de 2022 comme le confirme les taux de programmation et la mise en œuvre des projets concernés. L'atteinte des cibles de performance est ralentie par la nature des projets soutenus.

L'ensemble de ces procédures permettent, par ailleurs, de limiter les conséquences des conditions dégradées de travail, principalement causées par la situation sanitaire (un test positif au COVID-19 implique un arrêt de travail de minimum une semaine, ainsi que la mise en quarantaine des cas contacts déclarés) et par le manque de place pour les quinze agents du Service : un système de roulement a été mis en place, sur la base d'une alternance entre travail à distance et sur place.

2022 s'avère être synonyme de continuité, pour la clôture de 2014-2020 et la préparation de 2021-2027. Ainsi, le Service Instruction s'appuie désormais sur des instructeurs référents, dont l'expertise thématique et sectorielle est confortée par leur séniorité. Pour répondre à l'augmentation du personnel et à la nécessaire séparation fonctionnelle (entre l'instruction des demandes de subvention et l'instruction des

demandes de paiement), les instructeurs les plus expérimentés deviennent des animateurs et référents sur l'état d'avancement des dossiers pour optimiser le travail en équipe et fluidifier les relations avec les autres services/partenaires.

L'AG a contracté une AMO afin de collecter et de fiabiliser les données opérationnelles liées à la performance des projets subventionnés. Il s'agit d'éliminer les incohérences constatées tout au long de la mise en œuvre du PO FEDER et des projets, en prévision de l'élaboration du rapport final de mise en œuvre. Les indicateurs seront éclaircis auprès des instructeurs et bénéficiaires pour systématiser leur reporting, sur la base d'une meilleure compréhension et adaptation aux réalités territoriales.

La mise en œuvre optimale du FSE est considérablement limitée par le manque d'expertise des bénéficiaires direct (Direction Formation Professionnelle et Apprentissage de la CTG) et indirects (organismes de formation) en matière de projets européens. Les instructeurs du FSE se voient souvent confrontés à des dossiers de demandes de paiement peu consolidés : le manque systématique de pièces justificatives probantes les obligeant à déclarer de nombreux participants inéligibles.

En 2021, l'AG a été audité par la Commission Européenne sur la fiabilisation des données participants ainsi que sur la piste d'audit du PO FSE. Les procédures de collecte, de traitement et d'archivage des informations liées aux opérations subventionnées ont donc fortement été renforcées sur la base d'outils adaptés aux programmations 2014-2020 et 2021-2027. De plus, des sessions de formation et d'information sont prévues, à l'attention des bénéficiaires directs et indirects - principalement pour la future période de programmation - afin qu'ils soient sensibilisés sur le suivi opérationnel de la performance des opérations subventionnées, ainsi que sur le suivi des participants.

Depuis 2020, l'AG et le bénéficiaire majoritaire du FSE participent à un dialogue semestriel de gestion. Il s'agit de dresser un état des lieux précis en matière de consommation des crédits et de définir/suivre les actions à mener pour garantir un dépôt/traitement optimal des demandes de paiement. Et, le service instructeur échange directement avec les organismes intermédiaires pour obtenir des justificatifs complémentaires, si nécessaire ; tandis que la Cellule Evaluation s'assure constamment de consolider les procédures.

Les objectifs spécifiques créés en réponse à la crise COVID-19 sur le FSE souffrent par ailleurs de l'urgence de la situation : les projets ont dû être programmés rapidement, à la fois pour répondre aux besoins générés par la crise et pour respecter le cadre réglementaire. Les OS14b_Changements liés au COVID et 14c_Nouveaux services n'ont pas été implémentés tout de suite sous le système d'information (Synergie) : les "projets COVID" ont donc été programmés au titre de l'OS14_Formation et ont dû faire l'objet d'une modification au moment des demandes de paiement - aussi bien pour le changement d'objectif spécifique que pour le rattachement des indicateurs pertinents.

Par ailleurs, des avenants ont été émis pour les projets programmés au titre de ces OS afin d'accommoder la fin du taux dérogatoire d'intervention à 100%. A noter qu'un taux d'intervention moindre sur les opérations de réponse à la crise sanitaire pourrait se traduire par des abandons, de la part de bénéficiaires dont les capacités de financement et de mise en œuvre sont limitées.

L'AG tâche régulièrement d'adapter le programme et son implémentation en fonction des évolutions territoriales et réglementaires – si bien que la mise en œuvre optimale du programme ne pâtisse jamais durablement d'une éventuelle inadéquation stratégique.



b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	3 800 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	12 mai 2020
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Prêt Rebond Guyane
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Guyane Française, Cayenne
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité	

de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Prêt avec partage des risques
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	Prêts participatifs de 7 ans sans garantie de 10 000 à 50 000 €, pour les T/PME
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Banque ou établissement public
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	BPI France

11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	27 avenue du Général Leclerc - 94700 Maison Alfort
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Attribution directe d'un marché à des banques ou établissements publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	10 juil. 2020
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	10 514 087,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 800 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	3 800 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	10 514 087,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 800 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 800 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	6 714 087,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	6 714 087,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	444 087,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	

21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt Rebond Guyane
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	5 270 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 988 679,25
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	5 220 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 969 811,32
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 969 811,32
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	3 250 188,68
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	127
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	126
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	126
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	126
29.2.1. dont micro-entreprises	112
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	127
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	5 270 000,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	3 281 320,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	

38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	3 281 320,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,65
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	2,56
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements	

réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	200,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	126,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	150,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	126,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
Transport en commun en site propre	2020FR16RFMP002	Approuvé	166 758 175,00	69 488 806,00	2015, T3	14 juin 2021	2016, T2	2022, trimestre 4	3 - 4e	0,00	Construction	Aucune demande de paiement n'a été réalisée courant 2021, mais un tiers des opérations est réalisé au 6 décembre 2021. Premier acompte attendu pour le second trimestre 2022.	2 janv. 2020	n/a

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

Le Grand Projet de Transport en Commun en Site Propre a connu d'importants retards de mise en oeuvre en raison de la difficulté de son élaboration. Le porteur de projet (la Communauté de Commune du Centre Littoral - CACL) a mis en place une démarche itérative avec JASPERS, spécialiste des projets européens portés par les collectivités, afin de faciliter et de consolider les procédures administratives (Commande publique, Partenariat Public-Privé, échanges avec la CE, etc.).

Ces délais ont abouti au phasage du grand projet, sur deux programmations FEDER. La seconde partie des travaux d'infrastructures se réalisera sur 202-2027.

De son côté, l'AG mobilise les moyens nécessaires pour le suivi ainsi que la mise en oeuvre administrative et comptable du projet (et de sa subvention FEDER). Le contrôle du Partenariat Public-Privé mis en place se réalise donc en interne, avec l'appui technique de services de l'Etat, qui contrôle le dossier et le marché dans le cadre de son cofinancement.

Des bilatérales avec la CACL ont par ailleurs été mises en place afin d'optimiser les échanges et de préparer la transition entre les deux programmation. Ces réunions se traduisent notamment par un accompagnement resserré sur la compréhension et la transmission des données liées aux indicateurs de ce projet.

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	11 - REACT EU
-----------------	---------------

--

Axe prioritaire	12 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - REACT EU
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
-----------------	---

--

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
-----------------	--

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
3	15 752 696,43	46,47%
Total	15 752 696,43	3,20%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
FEDER-FSE_RAMO 2021.2 - résumé citoyen	Résumé à l'intention des citoyens	14 sept. 2022		Ares(2022)6386900	FEDER-FSE_RAMO 2021.2 - résumé citoyen	15 sept. 2022	n0040ns0

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2019.M. Échec des valeurs: 0,00 - 9,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2019.T. Échec des valeurs: 5,00 - 17,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2019.W. Échec des valeurs: 5,00 - 8,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2020.M. Échec des valeurs: 0,00 - 9,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2020.T. Échec des valeurs: 5,00 - 17,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /7.10iii-ESF.L.2020.W. Échec des valeurs: 5,00 - 8,00
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 9/OS18/18-1 . Années non conformes: 2018, 2019
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: OS22, indicateur: OS221, catégorie de région: , année: 2014 (0,00 < 21 691,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: OS22, indicateur: OS221, catégorie de région: , année: 2015 (0,00 < 21 691,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: OS22, indicateur: OS221, catégorie de région: , année: 2016 (0,00 < 21 691,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: OS22, indicateur: OS221, catégorie de région: , année: 2017 (0,00 < 21 691,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: OS22, indicateur: OS221, catégorie de région: , année: 2018 (0,00 < 21 691,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: 13i, objectif spécifique: OS22, indicateur: OS221, catégorie de région: , année: 2019 (0,00 < 21 691,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: OS4, indicateur: OS4-3, catégorie de région: O, année: 2014 (0,00 < 27 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: OS4, indicateur: OS4-3, catégorie de région: O, année: 2016 (0,00 < 27 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: OS4, indicateur: OS4-3, catégorie de région: O, année: 2018 (0,00 < 27 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: OS4, indicateur: OS4-3, catégorie de région: O, année: 2020 (0,00 < 27 000,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2014 (0,00 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2015 (0,00 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2016 (0,00 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2017 (361,30 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2018 (361,30 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2019 (361,30 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2020 (361,30 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 8, priorité d'investissement: 12a, objectif spécifique: OS15, indicateur: OS151, catégorie de région: L, année: 2021 (361,30 < 462,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: OS3, indicateur: OS3-1, catégorie de région: L, année: 2016 (95,00 > 75,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, objectif spécifique: OS3, indicateur: OS3-1, catégorie de région: L, année: 2017 (95,00 > 75,00). Veuillez vérifier.

